



Jacques Faye, le chercheur :
Du foncier aux systèmes, avec les paysans
Pour repenser les politiques de développement

Témoignage de Michel BENOIT-CATTIN
Novembre 2018

Jacques Faye détenteur d'une maîtrise en sociologie de l'Université de Tours (1971) est devenu chercheur après son recrutement par l'IRAT¹ en 1974 pour venir renforcer l'équipe du Projet Unités expérimentales dans le cadre d'un projet "régime foncier". Je suis venu rejoindre le collectif des chercheurs de Bambey en décembre 1974. À partir de là, j'ai travaillé avec Jacques sur les mêmes terrains, de façon continue et parfois intense, jusqu'à l'achèvement en 1983 d'un ouvrage collectif de 500 pages sur les Unités Expérimentales finalement publié en 1986 (Benoit-Cattin, 1986) et dont la version numérisée est disponible².

En 1974, l'ISRA était en gestation et devait naître en janvier 1975. Jacques prendra le leadership des Unités Expérimentales jusqu'à leur fin en tant que projet en 1981³. Par la suite les U-E

¹ IRAT Institut de Recherche Agronomique Tropicale qui avait en gestion le CNRA de Bambey et son dispositif de recherche et qui a intégré le CIRAD à sa création en 1984.

² Les travaux collectifs liés à ce bilan ont duré trois bonnes années, de fin 1978 à début 1982. Les 15 pages de bibliographies en fin d'ouvrage donnent une idée de l'ampleur de ces travaux. Les difficultés pour financer la photocomposition et l'impression ont conduit à un dépôt légal en novembre 1986.

³ La fin du Programme Agricole et la suppression de l'ONCAD en 1980 rendaient pratiquement sans objet l'accompagnement technique des paysans.

seront un terrain de recherches pour divers spécialistes. En 1982, pour l'ISRA, Jacques organisera et dirigera le département des systèmes de production.

Le projet Unités Expérimentales était et demeure audacieux et original et sa composante régime foncier encore davantage. Les façons de voir et les façons de faire, la considération apportée aux paysans, ont fait progresser les méthodes et les connaissances. Sur le moment, nous en avons rendu compte à l'occasion de nombreux ateliers, séminaires, workshops, colloques tant au Sénégal qu'ailleurs en Afrique ou dans le monde.

En vue de ce colloque j'ai parcouru les centaines de pages que nous avons écrites ensemble ou en parallèle il y a trente ou quarante ans et j'ai réalisé combien ces premières années de la carrière de Jacques Faye préfiguraient toutes les autres quant à ses centres d'intérêt et ses façons de voir et d'agir. De plus, au-delà et à partir du foncier, sa contribution aux autres approches a été multiforme et féconde. Je vais essayer de l'expliquer ici, en particulier à l'attention de ceux qui n'ont connu Jacques que plus tard, au XXI^{ème} siècle.

Les Unités Expérimentales

Il y a tout juste 50 ans, en octobre 1968, de connivence avec le Ministre du développement rural d'alors, Habib Thiam⁴, et sous l'impulsion de René Tourte, le CNRA de Bambey ouvre deux terrains de recherche au Sud Sine Saloum, à l'échelle de deux coopératives à Thyse Kaymor et Koumbidia. Dans sa politique antérieure de régionalisation le CNRA avait déjà ouvert deux PAPEM (Points d'Appui et de Prévulgarisation Multilocaux) sur ces sites. Comme le rappelle René Tourte dans son Prologue (Benoit-Cattin, 1986, pp. 15-20), il s'agit d'un mode et d'une échelle d'intervention incongrus pour la recherche agronomique.

À l'échelle de ces deux coopératives, après avoir réalisé un état des lieux complet, agronomique, zootechnique, morfo pédologique, nutritionnel et socio-économique, les agronomes allaient entreprendre de vulgariser un paquet de techniques d'intensification de l'agriculture pluviale en traction bovine. Pour faciliter la diffusion de ces pratiques ils se préoccupèrent du bon fonctionnement des coopératives chargées de la commercialisation de l'arachide, de l'approvisionnement en intrants (semences et engrais), de la fourniture de matériel agricole (semoirs, houes, souleveuses, charrettes) et de l'attribution de crédits remboursables sur les récoltes. Une équipe d'encadreurs conseillait les paysans et assurait le suivi d'un échantillon de parcelles et de carrés pour évaluer l'impact du changement technique promu. Cette conduite de l'opération est rapportée dans notre ouvrage collectif. (Benoit-Cattin & Faye, 1986).

L'amélioration des élevages était confiée à l'IEMVT, institut spécialisé basé à Hahn et qui intégrera l'ISRA à sa création, en même temps que le CNRA de Bambey.

La contrainte foncière a dès le début préoccupé les agronomes qui ont réussi à obtenir le soutien du CRDI de la Coopération Canadienne pour un projet de recherches socio-juridiques sur le régime foncier qui a duré de février 1974 à juillet 1976 sous la conduite de Jacques Faye.

Le projet régime foncier

Il y a tout juste 40 ans, à Ouagadougou, lors d'un colloque organisé par l'ORSTOM (futur IRD) sur « Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale – logique paysanne et

⁴ Une quinzaine d'années plus tard Habib Thiam a préfacé notre ouvrage collectif. (Benoit-Cattin, 1986, pp. 9-10)

rationalité technique » Jacques a présenté son projet devant ses collègues et les mandarins de la Géographie tropicaliste. Dans ce document (Faye & Niang, Une expérience de restructuration agraire et d'aménagement de l'espace rural, 1979) il expose les objectifs et les réalisations du Projet.

Les objectifs du projet régime foncier (formulation synthétique reprise de Faye (1979):

- « *Faire une étude du droit foncier traditionnel et surtout de son évolution à la suite de la législation foncière votée en 1964 au Sénégal mais non appliquée, et cela dans les villages constituant les Unités Expérimentales et ceux environnants.*
- *Définir et expérimenter une méthodologie d'aménagement et de remembrement des terroirs villageois utilisant des techniques et des méthodes peu coûteuses, à la portée des paysans et faisant appel à une large participation paysanne.*
- *Enfin, proposer les modalités pratiques d'application de la législation foncière, compte tenu des implications foncières des innovations techniques vulgarisées et du droit foncier traditionnel. »*

Les études de base :

Les connaissances sur le droit foncier ont d'abord été obtenues d'une part en recensant et analysant les litiges fonciers dans et autour de l'unité de Thyse Kaymor (arrondissement de Médina-Sabakh) et, d'autre part, pour un certain nombre de carrés, en reconstituant leur histoire foncière sur plusieurs générations.

Ces connaissances ont été consolidées et affinées par l'opération de remembrement : « *il faut reconnaître que la meilleure méthode pour appréhender un système est d'essayer de le transformer* » (Faye & Niang, 1979, p. 113).

Les opérations de restructuration et de remembrement :

Le travail a été réalisé par une petite équipe installée sur place et toujours accessible aux paysans. La première tâche a été de réaliser la carte des appartenances foncières telles qu'observées in situ pendant l'hivernage et de la soumettre aux paysans, quartier par quartier. À cette occasion les paysans ont su régler seuls tous les litiges en suspens en se référant au droit traditionnel.

Pour préparer les échanges de terres en vue du remembrement, les critères ont été élaborés avec les paysans ce qui a fait ressortir l'importance des processus de dégradation en cours. Si bien qu'un chercheur géographe, Madické Niang⁵, a été recruté pour prendre en charge ces questions et expérimenter des techniques appropriées de conservation des sols et de l'eau (Benoit-Cattin & Faye, 1986, pp. 330-333).

Après négociation des échanges quartier par quartier des bornes ont été mises en place et une nouvelle carte dressée.

Si la motivation des techniciens était la mise en œuvre plus facile des pratiques agricoles améliorées, celle des paysans a d'abord été de consolider leurs droits.

Le programme Régime foncier reste une expérience de recherche–action assez unique mais particulièrement féconde en particulier en ce qui concerne :

- La connaissance des sociétés locales
- La gestion des terroirs
- La dynamique des exploitations agricoles
- Les systèmes d'élevage

Points auxquels on peut ajouter :

- La participation paysanne
- L'évaluation des politiques

⁵ Feu Madické Niang sera plus tard DG de l'ISRA.

Pour ce qui est des deux premiers points on doit mentionner la thèse de Jacques en 1982 : « Régime foncier traditionnel et réforme foncière au Sénégal » Thèse de géographie décernée par l'Université de Paris X Nanterre. Ses contributions à notre ouvrage collectif sont désormais plus accessibles ainsi qu'un article sur les transformations des unités familiales en pays wolof (Faye, 1982).

Les exploitations agricoles

De mon côté, j'étais en charge du suivi d'un échantillon de carrés mis en place en 1968 et le moment était venu d'étudier leurs trajectoires (Benoit-Cattin, 1977) repris dans (Benoit-Cattin & Faye, 1986, pp. 295-303).

De son côté, Jacques avait reconstitué l'évolution démographique et foncière de certains groupes familiaux⁶. Sollicités pour des enseignements pour des publics variés, nous avons entrepris une réflexion sur comment on ferait si on recommençait. D'où des transparents, des schémas, etc que nous avons finalement organisés dans un ouvrage autonome sur l'exploitation agricole familiale en Afrique Soudano-sahélienne. (Benoit-Cattin & Faye, 1982)

Sur le terrain, un travail conjoint entre Jacques et son équipe, l'agronome du projet et l'équipe d'encadrement, moi et mes enquêteurs, a permis de repenser le conseil aux paysans sous la forme d'un conseil de gestion pluriannuel avec ses règles déduites de l'observation des bonnes pratiques (Benoit-Cattin & Faye, 1986, pp. 347-370). La priorité était donnée aux exploitants ayant du mal à progresser du fait de contraintes diverses qu'il fallait diagnostiquer (accès à la terre, démographie, insécurité alimentaire, endettement etc). La mise en œuvre de ce conseil a contribué à enrichir notre compréhension sur la dynamique des exploitations agricoles, ses ressorts et ses freins. *Une nouvelle opération de recherche-action était née*. Elle s'est achevée avec la fin du programme agricole évoquée plus haut.

Les systèmes d'élevage.

La conduite des animaux, petits et gros ruminants, se faisait soit au niveau des carrés avec de petits effectifs, soit sous forme de troupeaux. Les zootechniciens avaient mis en place un suivi de troupeaux dont les données ont été difficilement exploitables car le troupeau n'est pas une entité bien identifiable. C'est dans le cadre du programme régime foncier qu'ont été réalisées des enquêtes sur les troupeaux de l'Unité de Thyse Kaymor et ses environs. Leurs déplacements pour accéder aux pâturages ou aux points d'eau s'inscrivent bien dans l'espace et peuvent être en conflit avec les usages agricoles. Les enquêtes ont porté sur leur mode de gestion, sur l'appropriation des animaux, sur les conventions entre propriétaires, gestionnaires et bergers etc. Les pratiques de l'élevage traditionnel sont rapportées dans la partie consacrée aux élevages (Benoit-Cattin, Carpentier, Faye, Lhoste, & Tchakerian, 1986, pp. 203-210). Jusque là les zootechniciens et agrostologues se préoccupaient d'alimentation, les vétérinaires de soins et de vaccination. Tous reconnaissent ce qu'ils doivent à Jacques dans l'amélioration de leurs méthodologies de terrain.

La participation paysanne

Moins de trois mois après le colloque de Ouagadougou mentionné plus haut, lors d'un workshop à l'ICRISAT, en Inde, Jacques exposera les enseignements qu'il tire de son expérience

⁶ Un exemple est donné dans notre livre sur l'exploitation agricole (Benoit-Cattin & Faye, 1982, pp. 57-59)

en ce qui concerne la participation des paysans et la réduction de la pauvreté (Faye, 1979). Dans ce texte Jacques fait état des difficultés rencontrées au début du projet régime foncier et des leçons qu'il en a tirées dans la conduite du projet :

« Au cours des assemblées de paysans que nous avons organisées quartier par quartier, leurs attitudes ont été pour la plupart hostiles au programme allant de la méfiance sourde à une hostilité ouverte: une des réunions s'étant même terminée par quelques injures. »

Il faut donc d'abord analyser le milieu pour repérer les différentes catégories de paysans et si on veut aider les plus démunis, il faut comprendre les mécanismes qui les mettent et les maintiennent dans cette condition.

L'évaluation des politiques

Les Unités étaient nées d'une controverse sur les marges de progression de l'agriculture paysanne du bassin arachidier au moment où le Sénégal allait perdre son tarif préférentiel pour ses exportations d'arachide vers l'Europe. (Benoit-Cattin & Faye, Le contexte, 1986, pp. 21-31) Il était attendu du programme régime foncier des modalités d'application de la loi sur le Domaine national. De fait, cela a conduit Jacques à évaluer la pertinence de cette option politique et de conclure *« tout cela crée une situation peu favorable au développement agricole : un droit coutumier théoriquement aboli qui est la règle et une législation officielle qui est l'exception. »* (Benoit-Cattin & Faye, La découverte des paysans, 1986, p. 312).

Sur le terrain, nous avons reçu de très nombreux visiteurs dont le Ministre du développement rural, le Secrétaire d'État à la promotion humaine, le Délégué Général à la recherche scientifique. Avec eux nous avons débattu de politique de développement, de politique de recherche⁷.

À Kaolack et à Dakar nous avons participé à plusieurs réunions, parfois très animées, de préparation du plan quinquennal et de projets régionaux.

Lors de la préparation de notre ouvrage collectif, nous nous sommes posés la question pourquoi au Sénégal et pourquoi en 1968 ? Les réflexions faites nous ont conduit à rédiger les chapitres sur la politique agricole du Sénégal, sur le projet de développement mil arachide, sur l'histoire et la politique de recherche (Benoit-Cattin & Faye, Le contexte, 1986, pp. 23-46).

Au même moment la Nouvelle Politique Agricole, « NPA » était promue. De mon côté, à la demande de collègues à Washington, j'ai poursuivi le travail amorcé sur l'histoire des politiques agricoles en me concentrant sur les antécédents idéologiques et institutionnels de cette NPA. (Benoit-Cattin, 1991). Jacques se prononcera périodiquement sur les options de politique agricole. Sa liberté de parole sera totale particulièrement après la fin de ses engagements institutionnels.

Les responsabilités institutionnelles

Suite à une réorganisation de l'ISRA promue par la Banque Mondiale, un département systèmes de production a été créé en 1982 et confié à Jacques Faye⁸. L'empreinte des Unités Expérimentales y a été forte mais non exclusive. Ce fût le cadre d'une réflexion internationale sur les « démarches systèmes » rapportée dans plusieurs documents et présentée à diverses

⁷ Le Premier Ministre Abdou Diouf était déjà venu sur le terrain mais nous n'étions pas encore là (Benoit-Cattin & Faye, Le contexte, 1986, p. 23)

⁸ Jacques sera en même temps responsable du BAME où travaillent économistes et politistes. En juillet 1988 ils organiseront un séminaire sur « la politique agricole au Sénégal »

occasions (Faye, 1985) (Faye, 1987) et dans laquelle l'Université d'État du Michigan (MSU) et ses enseignants chercheurs ont joué un rôle important.

Après plusieurs séminaires internationaux⁹ le Réseau d'Étude des Systèmes de Production en Afrique de l'Ouest (RESPAO) a été créé et Jacques en a assuré la coordination depuis Ouagadougou de 1987 à 1991.

En 1992, il rejoindra le CIRAD à Montpellier pour assurer la Direction scientifique du département TERA (Territoires, Ressources, Acteurs)

En 1995 il sera appelé à Dakar pour diriger l'ISRA.

Le chercheur engagé

Au bout de deux ans Jacques reviendra au CIRAD mais se consacrera essentiellement à l'appui aux organisations de producteurs du Sénégal où il reviendra définitivement en 2000 hébergé par la Coopération Suisse.¹⁰

En 2008 naîtra l'IPAR son « think tank » rapidement réputé.

À Noël 2010 Jacques nous quittera pour toujours laissant un grand vide dans sa famille et chez ses collègues, jeunes et moins jeunes.

⁹ Un premier atelier s'est tenu à l'IITA d'Ibadan en novembre 1982.

¹⁰ Une illustration de sa façon de voir et d'agir est donnée par un compte rendu des mardis du Bame consacré à la loi d'orientation agricole en juin 2003 :

http://www.bameinfopol.info/IMG/pdf/CR_1er_Mardi_du_BAME.pdf

Travaux cités

- Benoit-Cattin, M. (1977, octobre-décembre). Analyse économique pluriannuelle d'un groupe de carrés suivis. Unités expérimentales du Sénégal, 1969-1975. Méthode et principaux résultats. (IRAT, Éd.) *Agronomie Tropicale*, Vol XXXII(4), 413-426.
- Benoit-Cattin, M. (Éd.). (1986). *Recherche et développement agricole: les Unités Expérimentales du Sénégal*. Montpellier, France: CIRAD.
- Benoit-Cattin, M. (1991). Ideological and Institutional Antecedents of the New Agricultural Policy. Dans C. L. Delgado, & S. Jammeh (Éds.), *The Political Economy of Senegal under Structural Adjustment* (pp. 59-68). New-York, London.
- Benoit-Cattin, M., & Faye, J. (1982). *L'exploitation agricole en Afrique Soudano-sahélienne*. Paris: PUF.
- Benoit-Cattin, M., & Faye, J. (1986). La conduite de l'opération. Dans M. Benoit-Cattin (Éd.), *Les Unités Expérimentales du Sénégal* (pp. 47-94). Montpellier: CIRAD.
- Benoit-Cattin, M., & Faye, J. (1986). La découverte des paysans. Dans M. Benoit-Cattin (Éd.), *Les Unités Expérimentales du Sénégal* (pp. 273-389). Montpellier: CIRAD.
- Benoit-Cattin, M., & Faye, J. (1986). Le contexte. Dans M. Benoit-Cattin (Éd.), *Les Unités Expérimentales du Sénégal* (pp. 21-45). Montpellier: CIRAD.
- Benoit-Cattin, M., Carpentier, J., Faye, J., Lhoste, P., & Tchakerian, E. (1986). Les élevages. Dans M. Benoit-Cattin (Éd.), *Les Unités Expérimentales du Sénégal* (pp. 195-271). Montpellier: CIRAD.
- Faye, J. (1979). Participation Paysanne et Prise en Compte des Besoins des Catégories les plus défavorisées (Quelques Idées sur les Conditions de la Participation Paysanne à partir d'un Programme de Recherche). *Socioeconomic Constraints to Development of Semi-Arid Tropical Agriculture* (pp. 405-409). Hyderabad: ICRISAT. Récupéré sur http://oar.icrisat.org/628/1/RA_00003.pdf
- Faye, J. (1982). « Régime foncier traditionnel et réforme foncière au Sénégal ». Nanterre: Université Paris X.
- Faye, J. (1982). Les transformations vécues dans les sociétés en développement : l'exemple des Wolof du Sine-Saloum au. (SFER, Éd.) *Economie Rurale*(147-148), 15-20. Récupéré sur https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1982_num_147_1_2828
- Faye, J. (1985). Démarche adoptée par l'Institut sénégalais de recherches agricoles (ISRA) dans ses programmes de recherche sur les systèmes de production. *Cahiers de la Recherche-Développement*(6), 63-67. Récupéré sur https://agritrop.cirad.fr/562679/1/document_562679.pdf
- Faye, J. (1987). L'approche systémique dans la recherche agronomique du Sénégal. Dans G. Belloncle (Éd.), *Recherche, vulgarisation et développement rural en Afrique noire. Colloque sur la recherche, vulgarisation et développement rural en Afrique noire, (Yamoussoukro, Côte d'Ivoire, 17-23 Février 1985)*. (pp. 173-183). Paris: Ministère de a Coopération. Récupéré sur <http://agritrop.cirad.fr/452934/>
- Faye, J., & Niang, M. (1979). Une expérience de restructuration agraire et d'aménagement de l'espace rural. *Maîtrise de l'espace agraire et développement en Afrique tropicale; Logique paysanne et rationalité technique. Actes du colloque de Ouagadougou, 4-8 décembre 1978* (pp. 111-114). Paris: ORSTOM.